

DELIBERATION DU BUREAU DU 03 AVRIL 2023 – MORBIHAN HABITAT

Le 03 avril 2023 à 17H00, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 23 mars 2023.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC Mme Marie-Hélène HERRY (<i>en visioconférence</i>) à partir du point n°11 Membre excusé ayant donné pouvoir : M. Fabrice LOHER à M. Marc BOUTRUCHE	DÉLIBÉRATION N°20.BU-2023-04 03	Concession d'aménagement Groupe et opération n° C144
	LA VRAIE CROIX « Les Hameaux Verts »	Engagement opération de concession – Fixation des prix de vente

Délibération du BUREAU du 05 Juillet 2021	LA VRAIE CROIX – Les Hameaux Verts – Autorisation d'exécution d'opération
Délibération du BUREAU du 20 septembre 2021	Délibération d'engagement d'une opération de concession – Annule et remplace la délibération du Bureau du 05/07/2021
Délibération du BUREAU du 19 septembre 2022	LA VRAIE CROIX – Les Hameaux Verts – Acquisitions foncières

La Commune de LA VRAIE CROIX a confié à Morbihan Habitat une concession d'aménagement, impliquant la viabilisation d'une assiette foncière de 17,5 ha environ, puis la commercialisation des lots. L'opération est concédée sur 19 années, du 26 juin 2006 au 04 juillet 2025, et permettra la construction de 190 logements sur la Commune.

Dans le cadre de la concession d'aménagement, l'aménageur a pour mission de céder les terrains à bâtir.

La commercialisation de la tranche 3 de l'opération porte sur 23 lots à bâtir.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- valide les prix de vente figurant aux tableaux joints en annexe et le principe de variation des prix de vente de la tranche 3,
- autorise le Directeur général à signer les contrats de réservation et les actes de vente des lots commercialisés et toute pièce nécessaire à la concrétisation de ces ventes, conformément à la grille de prix de vente annexée et dans la limite d'une variation de + ou – 10 % sur les surfaces des lots et les prix unitaires.

ANNEXE A LA DELIBERATION DU BUREAU DU 03 AVRIL 2023 – MORBIHAN HABITAT		
DETERMINATION DES PRIX DE VENTE		
Délibération N°20.BU-2023-04-03	Groupe n° C144	Opération n° C144

Les prix de vente des différents lots commercialisés et dans la limite d'une variation de + ou – 10 % sur les surfaces des lots et les prix unitaires sont détaillés ci-après :

Prix résidence principale primo accédants : traités en priorité
 Prix résidence principale non primo accédants : traités en seconde priorité
 Prix investisseurs : 3 lots maximum

Les actes seront confiés à l'office notarial MORTEVEILLE-FLEURY & CABA, notaires à QUESTEMBERT.

Grille de Prix de vente :

N° de lot	Affectation	Surfaces	Prix de vente TTC Primo-accession	Prix de vente TTC Non Primo-accession	Prix de vente TTC Investisseurs
2	Construction individuelle	290	35 000 €	38 500 €	42 000 €
3	Construction individuelle	298	36 000 €	39 600 €	43 200 €
4	Construction individuelle	306	37 000 €	40 700 €	44 400 €
5	Construction individuelle	310	37 800 €	41 580 €	45 360 €
6	Construction individuelle	336	41 000 €	45 100 €	49 200 €
7	Construction individuelle	539	69 000 €	75 900 €	82 800 €
8	Construction individuelle	485	63 000 €	69 300 €	75 600 €
9	Construction individuelle	570	68 000 €	74 800 €	81 600 €
10	Construction individuelle	446	54 000 €	59 400 €	64 800 €
11	Construction individuelle	408	53 000 €	58 300 €	63 600 €
12	Construction individuelle	446	59 500 €	64 450 €	71 400 €
13	Construction individuelle	397	51 000 €	56 100 €	61 200 €
14	Construction individuelle	358	52 500 €	57 750 €	63 000 €
15	Construction individuelle	459	61 000 €	67 100 €	73 200 €
16	Construction individuelle	393	53 000 €	58 300 €	63 600 €
17	Construction individuelle	334	47 000 €	51 700 €	56 400 €
18	Construction individuelle	435	58 000 €	63 800 €	69 600 €
19	Construction individuelle	282	33 500 €	36 850 €	40 200 €
20	Construction individuelle	364	34 000 €	37 400 €	40 800 €
21	Construction individuelle	353	35 000 €	38 500 €	42 000 €
22	Construction individuelle	290	34 500 €	37 950 €	41 400 €
23	Construction individuelle	528	66 000 €	72 600 €	79 200 €
27	Construction individuelle	487	62 000 €	68 200 €	74 400 €
TOTAUX		9 114	1 140 800 €	1 253 880 €	1 368 960 €



Accusé de réception en préfecture
056-275600047-20230403-20BU-2023-04-03-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023
Mise en ligne le 12-04-23 jusqu'au 12-06-23